

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs tenue le 11 décembre 2017 à 20 h à l'hôtel de ville situé au 773, chemin Sainte-Anne-des-Lacs, Sainte-Anne-des-Lacs (Québec) J0R 1B0.

Sont présents : messieurs Sylvain Harvey, Normand Lamarche, Serge Grégoire et Jean Sébastien Vaillancourt, conseillers, ainsi que mesdames Luce Lépine et Catherine Hamé-Mulcair, conseillères, formant quorum sous la présidence de madame Monique Monette Laroche, mairesse.

Est également présent monsieur Jean-François René, directeur général.

À 20 h, la mairesse déclare la séance ouverte.

Absent : Aucun

No 6212-12-17
Adoption de
l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour en y reportant les points suivants :

8.1 Entente pour la cession de frais de parcs et de terrains de jeux pour la subdivision projetée du lot 1 919 191

10.2 Nominations au sein du Comité consultatif en environnement

1. Ouverture de l'assemblée
2. Adoption de l'ordre du jour
- 2.1 Mot de la mairesse et des conseillers
3. Questions écrites d'intérêt public
4. Adoption du procès-verbal du 13 novembre 2017

5. Finances, Administration et Greffe

- 5.1.1 Comptes payés et à payer
- 5.1.2 Dépôt des états comparatifs et états financiers
- 5.2 Autorisation de dépenses
- 5.3 Avis de motion – Règlement numéro 438-2017 portant sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2018

- 5.4 Présentation du projet de règlement numéro 438-2017 portant sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2018
- 5.5 Avis de motion – Règlement SQ 03-2017 concernant la circulation et le stationnement
- 5.6 Présentation du projet de règlement numéro SQ 03-2017 concernant la circulation et le stationnement
- 5.7 Avis de motion – Règlement SQ 04-2017 concernant les nuisances
- 5.8 Présentation du projet de règlement numéro SQ 04-2017 concernant les nuisances
- 5.9 Avis de motion – Règlement SQ 05-2017 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre
- 5.10 Présentation du projet de règlement numéro SQ 05-2017 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre
- 5.11 Formation des comités
- 5.12 Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil
- 5.13 Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil relativement à certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages
- 5.14 Calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil
- 5.15 Offre de publicité pour l'année 2018 – Les Éditions Prévotoises
- 5.16 Facture injustifiée – Déplacement ligne électrique
- 5.17 Appui au projet de construction d'un terrain de soccer extérieur de l'Académie Lafontaine

6. Travaux publics

- 6.1 Mandat à l'Union des municipalités du Québec - Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018
- 6.2 Fermeture d'une partie du chemin de l'Oasis
- 6.3 Vente d'une parcelle du lot 1 922 041 (futur lot 6 122 950)

7. Loisirs, Culture et Vie communautaire

- 7.1 Approbation de directives de changements – Travaux de rénovation extérieure du Centre communautaire

8. Urbanisme

- 8.1 Entente pour la cession de frais de parcs et de terrains de jeux pour la subdivision projetée du lot 1 919 191 - **REPORTÉ**
- 8.2 Formation du comité de sélection du Comité consultatif d'urbanisme

9. Sécurité publique et Incendie

10. Environnement

10.1 Renouvellement de mandat au sein du Comité consultatif en environnement

10.2 Nominations au sein du Comité consultatif en environnement -
REPORTÉ

11. Varia

12. Correspondance

13. Période de questions

14. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mot de la
maire
et des conseillers

La mairesse et les conseillers font rapport verbal aux citoyens relativement aux différents dossiers d'actualité.

Questions
écrites d'intérêt
public

Aucune.

No 6213-12-17
Adoption du
procès-verbal
du 13 novembre
2017

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'approuver le procès-verbal du 13 novembre 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6214-12-17
Comptes payés
et à payer

Madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, ne participe pas aux délibérations sur cette question compte tenu qu'elle est directement concernée par cette dernière et s'abstient de voter. En effet, une facture concerne le conjoint de madame Hamé-Mulcair.

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

D'accepter la liste des comptes payés au 30 novembre 2017 pour un montant de 41 440,25 \$ - chèques numéros 14961-14977, 14979, 14980, 14982-14986.

D'accepter la liste des comptes à payer pour le mois de novembre 2017 au montant de 160 879,81 \$ - chèques numéros 14997-15064.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Dépôt des états comparatifs et états financiers

Les états comparatifs et états financiers au 30 novembre 2017 sont déposés au Conseil.

No 6215-12-17
Autorisation de dépenses

Attendu que certaines factures totalisent des sommes excédant 2 500 \$ chacune.

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser les dépenses suivantes :

Efel Experts-conseils	2 250,00 \$
Excavation R.B. Gauthier inc.	19 618,98 \$
Excavation R.B. Gauthier inc.	16 203,88 \$
Lafarge	18 741,95 \$
Lafarge	10 030,73 \$
Laurentides Experts-conseils	2 550,00 \$
MRC des Pays-d'en-Haut	3 402,00 \$
Papeterie Alain Contant inc.	3 056,00 \$
Reid & Associés inc.	2 800,00 \$
Compass Minerals	3 250,48 \$
Compass Minerals	6 519,35 \$
Compass Minerals	3 192,00 \$
Compass Minerals	3 166,92 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Avis de motion –
Règlement numéro
438-2017 portant
sur les modalités
de paiement des
taxes foncières
municipales, des
compensations et
des conditions de
perception pour
l'exercice financier
2018

Avis de motion est donné par monsieur Normand Lamarche, conseiller, de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 438-2017 portant sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2018.

Présentation du
projet de règlement
numéro 438-2017
portant sur les
modalités de
paiement des
taxes foncières
municipales, des
compensations
et des conditions
de perception pour
l'exercice financier
2018

Le projet de règlement numéro 438-2017 portant sur les modalités de paiement des taxes foncières municipales, des compensations et des conditions de perception pour l'exercice financier 2018 est déposé au Conseil.

Avis de motion –
Règlement SQ 03-
2017 concernant la
circulation et le
stationnement

Avis de motion est donné par monsieur Serge Grégoire, conseiller, de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro SQ 03-2017 concernant la circulation et le stationnement.

Présentation du
projet de règlement
numéro SQ 03-2017
concernant la
circulation et le
stationnement

Le projet de règlement numéro SQ 03-2017 concernant la circulation et le stationnement est déposé au Conseil.

Avis de motion –
Règlement SQ 04-
2017 concernant
les nuisances

Avis de motion est donné par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro SQ 04-2017 concernant les nuisances.

Présentation du
projet de règlement
numéro SQ 04-
2017 concernant
les nuisances

Le projet de règlement numéro SQ 04-2017 concernant les nuisances est déposé au Conseil.

Avis de motion –
Règlement SQ 05-
2017 concernant la
propreté, la
sécurité, la paix
et l'ordre

Avis de motion est donné par monsieur Normand Lamarche, conseiller, de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro SQ 05-2017 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre.

Présentation du projet de règlement numéro SQ 05-2017 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre

Le projet de règlement numéro SQ 05-2017 concernant la propreté, la sécurité, la paix et l'ordre est déposé au Conseil.

No 6216-12-17
Formation des comités

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à la majorité :

De nommer les conseillers suivants comme représentants du Conseil aux différents comités :

- Comité consultatif d'Urbanisme : madame Luce Lépine et monsieur Jean Sébastien Vaillancourt
- Comité consultatif d'Environnement : messieurs Serge Grégoire et Sylvain Harvey
- Travaux publics : messieurs Jean Sébastien Vaillancourt et Normand Lamarche
- Finances, Administration et Ressources humaines : mesdames Monique Monette Laroche et Luce Lépine
- Sécurité publique et Incendie : madame Catherine Hamé-Mulcair et monsieur Serge Grégoire
- Loisirs, Culture et Affaires communautaires : madame Catherine Hamé-Mulcair et monsieur Normand Lamarche

La mairesse est membre d'office sur tous les comités.

Le vote est demandé :

Pour : Serge Grégoire, Luce Lépine, Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt

Contre : Sylvain Harvey et Catherine Hamé-Mulcair

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

Nomination au Sein du comité Finances, Administration et Ressources humaines

PROPOSITION REJETÉE

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et rejeté à la majorité :

De nommer monsieur Sylvain Harvey, conseiller, sur le comité Finances, Administration et Ressources humaines.

Le vote est demandé.

Pour : Catherine Hamé-Mulcair et Sylvain Harvey

Contre : Serge Grégoire, Luce Lépine, Normand Lamarche et Jean Sébastien Vaillancourt.

REJETÉE À LA MAJORITÉ

Dépôt de déclarations des intérêts pécuniaires des membres du Conseil

Les déclarations des intérêts pécuniaires de monsieur Sylvain Harvey, conseiller, ainsi que de mesdames Catherine Hamé-Mulcair et Luce Lépine, conseillères, sont déposées au Conseil.

Dépôt du registre des déclarations des membres du Conseil relativement à certains dons, marques d'hospitalité ou tous autres avantages

Le registre des déclarations des membres du Conseil relativement à certains dons, marques d'hospitalité ou tout autre avantage pour la période de décembre 2016 à décembre 2017 est déposé au Conseil.

No 6217-12-17
Calendrier 2018 des séances ordinaires du Conseil

Attendu que l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

En conséquence de l'attendu qui fait partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère, appuyée par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2018 qui se tiendront le lundi ou le mardi exceptionnellement et qui débiteront à 20 h les :

15 janvier	12 février
12 mars	9 avril
14 mai	11 juin
9 juillet	13 août
10 septembre	9 octobre (mardi)
12 novembre	10 décembre

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétaire-trésorier conformément à la loi qui régit la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6218-12-17
Offre de publicité pour l'année 2018 –

Il est proposé par monsieur Serge Grégoire, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'autoriser le directeur général à signer l'entente entre Les Éditions

Les Éditions
Prévotoises

Prévotoises et la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs quant aux publications d'une demi-page par mois dans le Journal des citoyens pour l'année 2018 au coût de 4 568,40 \$ taxes en sus, payable en deux versements égaux, soit en janvier et juillet 2018.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6219-12-17
Facture
injustifiée –
Déplacement
ligne électrique

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, quitte la séance, il est 20 h 25.

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu une facture de Hydro Québec portant le numéro 712309 relativement aux travaux de déplacement de poteaux de ligne électrique sur le chemin des Merisiers;

Attendu que la Municipalité considère que ladite facture est injustifiée;

Attendu que les poteaux concernés étaient situés sur une propriété privée portant les numéros de lots 1 920 452 et 1 920 455 sur le chemin des Merisiers, et non sur l'emprise du chemin;

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a toujours refusé de payer les frais de déplacement desdits poteaux de ligne électrique;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par madame Catherine Hamé-Mulcair, conseillère et résolu à l'unanimité :

De refuser de payer la facture de Hydro Québec portant le numéro 712309 relativement aux travaux de déplacement de poteaux de ligne électrique du chemin des Merisiers puisque celle-ci est injustifiée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6220-12-17
Appui au projet de
construction d'un
terrain de soccer
synthétique
extérieur de
l'Académie
Lafontaine

Monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, revient siéger, il est 20 h 30.

Attendu qu'un bon nombre des élèves fréquentant l'Académie Lafontaine proviennent de la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs;

Attendu que l'Académie Lafontaine sollicite l'appui de la Municipalité quant à son projet de construction d'un terrain de soccer synthétique extérieur;

Attendu que ledit projet permettra la tenue de compétitions sportives ou d'entraînements sportifs le soir, le weekend et tout l'été durant, entre jeunes et adultes en provenance de toutes les villes et municipalités des Laurentides;

Attendu que l'appui de la Municipalité envers ledit projet et les retombées positives sur la santé de nos concitoyens et concitoyennes serait grandement utile à la concrétisation du projet;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente

résolution,

Il est proposé par madame Luce Lépine, conseillère, appuyée par monsieur Serge Grégoire, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'appuyer l'Académie Lafontaine dans son projet de construction d'un terrain de soccer synthétique extérieur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6221-12-17
Mandat à l'Union des municipalités du Québec – Achat de chlorure utilisé comme abat-poussière pour l'année 2018

Attendu que la Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de préparer, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un document d'appel d'offres pour un achat regroupé de produits utilisés comme abat-poussière pour l'année 2018;

Attendu que les articles 29.9.1 de la *Loi sur les cités et villes* et 14.7.1 du *Code municipal* :

- permettent à une organisation municipale de conclure avec l'UMQ une entente ayant pour but l'achat de matériel;
- précisent que les règles d'adjudication des contrats par une municipalité s'appliquent aux contrats accordés en vertu du présent article et que l'UMQ s'engage à respecter ces règles;
- précisent que le présent processus contractuel est assujéti au *Règlement de gestion contractuelle de l'UMQ pour ses ententes de regroupement* adoptée par le conseil d'administration de l'UMQ;

Attendu que la proposition de l'UMQ est renouvelée annuellement sur une base volontaire;

Attendu que la Municipalité désire participer à cet achat regroupé pour se procurer *le chlorure en solution liquide* dans les quantités nécessaires pour ses activités;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, le mandat de procéder, sur une base annuelle, en son nom et celui des autres municipalités intéressées, au processus d'appel d'offres visant à adjuger un contrat d'achat regroupé de différents produits utilisés comme abat-poussière (*chlorure en solution liquide*) nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2018;

Que pour permettre à l'UMQ de préparer son document d'appel d'offres, la Municipalité s'engage à fournir à l'UMQ les types et quantités de produits dont elle aura besoin en remplissant la ou les fiches techniques d'inscription requises que lui transmettra l'UMQ et en retournant ces documents à la date fixée;

Que la Municipalité confie, à l'UMQ, la responsabilité de l'analyse des soumissions déposées. De ce fait, la Municipalité accepte que le produit à commander et à livrer sera déterminé suite à l'analyse comparative des produits définie au document d'appel d'offres;

Que si l'UMQ adjuge un contrat, la Municipalité s'engage à respecter les termes de ce contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat est adjugé;

Que la Municipalité reconnaît que l'UMQ recevra, directement de l'adjudicataire, à titre de frais de gestion, un pourcentage du montant facturé avant taxes à chacun des participants; ledit taux est fixé annuellement et précisé dans le document d'appel d'offres;

Qu'un exemplaire de la présente résolution soit transmis à l'Union des municipalités du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6222-12-17
Fermeture d'une partie du chemin de l'Oasis

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité :

De fermer une partie du chemin de l'Oasis connue et désignée comme étant une partie du lot 1 922 041 (futur lot 6 122 950).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

c. c. Directeur du Service des Travaux publics

No 6223-12-17
Vente d'une parcelle du lot 1 922 041 (futur lot 6 122 950)

Attendu la demande de dérogation mineure pour la propriété du 1034, chemin de l'Oasis;

Attendu que le propriétaire du terrain désigné sous le numéro civique 1034, chemin de l'Oasis s'engage à payer les frais de notaire ainsi que les frais d'arpenteur;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par madame Luce Lépine, conseillère et résolu à l'unanimité :

De vendre au propriétaire du terrain désigné sous le numéro civique 1034, chemin de l'Oasis (lots 1 922 358, 1 920,950 et 1 922 357) une parcelle du lot 1 922 041 (futur lot 6 122 950) mesurant 115,7 mètres carrés ou 1 245,3 pieds carrés au prix de 1,50 \$ le pied carré. Le tout tel qu'indiqué sur le plan cadastral préparé par monsieur Stéphane Jeansonne, arpenteur-géomètre le 26 juin 2017 sous le numéro 4506 de ses minutes.

D'autoriser la mairesse et le directeur général à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

D'abroger la résolution numéro 6084-07-17.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6224-12-17
Approbation de directives de changements – Travaux de rénovation extérieure du Centre communautaire

Il est proposé par monsieur Sylvain Harvey, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité :

D'approuver les directives de changements suivantes relatives aux travaux de rénovation extérieure au Centre communautaire :

AMA-09	Prises existantes découvertes lors des travaux	883,89 \$
AMA-10	Percement des soffites de bois existants Remplacement des matériaux muraux endommagés par l'eau	8 470,00 \$ 9 009,10 \$
AMA-11	Modification de l'isolant et de l'aération de la toiture existante	136,35 \$
TOTAL		18 499,34 \$

Les taxes sont en sus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Entente pour la cession de frais de parcs et de terrains de jeux pour la subdivision projetée du lot 1 919 191

POINT REPORTÉ.

No 6225-12-17
Formation du comité de sélection du Comité consultatif d'urbanisme

Attendu l'ouverture des sièges numéros 4 et 7 au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

Attendu que le règlement n° CCU-360-2014 (article 15) stipule qu'un comité doit être formé pour procéder à la sélection des nouveaux membres du CCU;

En conséquence des attendus qui font partie intégrante de la présente résolution,

Il est proposé par monsieur Normand Lamarche, conseiller, appuyé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller et résolu à l'unanimité :

De mandater mesdames Monique Monette Laroche et Christine Valiquette à siéger sur le comité de sélection du CCU.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

No 6226-12-17
Renouvellement de mandat au sein du Comité consultatif en environnement

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité :

De renouveler le mandat de madame Martine Carré à titre de membre citoyenne du Comité consultatif en environnement pour deux ans et un

mois, soit du 1^{er} décembre 2017 au 31 décembre 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Nominations au sein du Comité consultatif en environnement

POINT REPORTÉ.

Varia

Correspondance

La correspondance est déposée au Conseil.

Période de questions

Le public pose ses questions au conseil municipal.

Début : 20 h 35

Fin : 21 h 20

No 6227-12-17
Levée de la séance

Il est proposé par monsieur Jean Sébastien Vaillancourt, conseiller, appuyé par monsieur Normand Lamarche, conseiller et résolu à l'unanimité de clore à 21 h 20 la présente séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Monique Monette Laroche
Mairesse

Jean-François René
Directeur général et
secrétaire-trésorier

Je, Monique Monette Laroche, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.